



## Séance intercommunale du 26 avril 2018

<b>Présidence :</b>	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
<b>Présents :</b>	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Schuwey Nicolas	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Folly Bruno	Exploitant STEP
<b>Excusé :</b>	Leuenberger Nicolas	
<b>Lieu :</b>	Bureau communal, Delley	

### *Objet du jour*

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 23.11.2017
3. Présentation des comptes de l'exercice 2017
  - fonctionnement
  - rapport de l'organe de révision
  - approbation
4. Informations sur le projet de régionalisation de l'épuration Basse-Broye/Vully
5. Divers

### **Point 1 – Salutations**

M. Edgar Chambettaz, Président, souhaite la bienvenue à Messieurs les délégués à cette assemblée annuelle des comptes de l'exercice 2017.

La présente assemblée a été convoquée par convocation personnelle adressée à chaque délégué, inséré sur le site internet et sur la FO. Il présente l'ordre du jour qui ne fait l'objet d'aucune remarque. De ce fait, l'assemblée peut délibérer conformément à la loi en vigueur.

## **Point 2 – Approbation du procès-verbal du 23 novembre 2017**

Ce procès-verbal ne sera pas lu ayant été joint à la convocation et ayant pu être consulté sur le site internet des communes.

A l'unanimité et sans objection, le procès-verbal du 23.11.2017 est approuvé par les délégués de l'Association.

## **Point 3 – Comptes de l'exercice 2017**

Présentation des comptes par la caissière dont le résultat des charges s'élève à Fr. 543'700.31.

M. Chambettaz fournit quelques explications sur certains chapitres comptables :

- 710.311.00 Achat du véhicule, remorque, pompes Egger et travaux effectués par Bavatex, ceci concernant plusieurs années
- 710.315.0 Achats divers liés au véhicule et à la remorque
- 710.318.00 Prestations analytiques du Service de l'environnement et tests en cuves
- 710.318.03 Solde des frais d'étude projet collecteur Cudrefin

M. Folly précise que l'achat des produits a augmenté pour les analyses relatives aux boues et qu'il est nécessaire de les hydrater.

Plus aucune question n'étant posée, il est passé à l'approbation des comptes.

### **Présentation du rapport de l'organe de révision**

M. Bongard donne lecture du rapport et résume que selon l'appréciation de la Fiduciaire, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes du 28 décembre 1981. L'organe de révision recommande l'approbation des comptes qui sont soumis.

### **Approbation des comptes**

A l'unanimité et sans objection, les comptes de l'exercice 2017 sont approuvés par les délégués de l'Association.

## **Point 4 - Informations sur le projet de régionalisation de l'épuration Basse-Broye/Vully**

M. Chambettaz fournit les explications sur les éléments nouveaux relatifs à ce projet tout en relevant que le dossier de la séance à Grolley du 6 mars dernier a été adressé aux délégués. Chacun a eu le loisir d'en prendre connaissance.

Il est proposé un autre site selon souhait de la Commune de Vully-les-Lacs et un développement du PAC de St-Aubin qui pourrait nécessiter un site pour la STEP.

Les habitants recensés actuellement s'élèvent à 21'500 tout en relevant que la nécessité pour la nouvelle structure devrait atteindre 24'000 habitants pour l'octroi de subventions.

Actuellement aucun site n'est défini mais l'étude primitive fixe un coût de 62 millions, hors subventions dont un coût annuel à l'horizon 2030 entre la variante de régionalisation et le maintien des step locales.

Une réponse d'intention doit être transmise et une décision de principe est à prendre par les membres de l'Association intercommunale.

En définitive, les délégués optent pour l'entité régionale « Step et réseaux » + tout en soulevant le fait que des positions seront encore à prendre quant aux frais financiers et sur la

propriété des infrastructures existantes à charge des step en fonction actuellement. Il est à relever les dettes encore en charge des associations et des communes.

Une assemblée d'informations est prévue pour la présentation de ce projet en septembre.

Selon M. Savoy, il est important de connaître le coût dans le cadre de notre Association et au niveau communal.

M. Chambettaz fait part, qu'effectivement, les estimations sont à prendre en considération mais rien n'est prévisible. Il est important de savoir qui va prendre en charge certains investissements, soit l'Association intercommunale ou la future Association.

En réponse à M. Perriard, le montant des coûts des installations n'a pas encore été évalué et, à ce jour, rien n'est précis. L'étude déterminera les coûts.

M. Gavillet précise qu'il faut attendre le calcul de la reprise des installations existantes avant toute détermination définitive sur la régionalisation. Il faut réfléchir sur les coûts liés à l'exploitation, selon le choix qui va se faire.

Au niveau des travaux communaux, M. Chambettaz rappelle qu'il est important de séparer les eaux claires. En outre, il est à relever les coûts importants, à l'avenir, selon les exigences liées aux constructions sans compter les frais d'exploitation.

M. Bongard propose de prévoir une rencontre des délégués avant l'assemblée de septembre.

### **Point 5 – Divers**

M. Chambettaz fournit quelques informations concernant le programme du contrôle des bâtiments qui suit son cours.

Des rencontres sont souvent nécessaires avec les propriétaires pour des renseignements complémentaires à fournir et sur la certitude des directives à transmettre, ce qui n'est pas si simple.

M. Folly complète les informations en précisant que certains travaux sont encore à entreprendre mais que les ouvrages prévus sont bien avancés.

#### Travaux terminés :

- Échelle d'accès fosse entrée et secours ; installation de l'entrée de l'obturateur ; révision des soufflantes ; fabrication de l'obturateur DN 80 surpresseur ; révision de la citerne chlorure fer ; réception de la vanne pneumatique ; sécurité tube écumeur et divers travaux d'entretien.

M. Chambettaz remercie M. Folly pour les travaux exécutés et les informations fournies.

Plus aucune question n'étant posée, M. Chambettaz remercie ses collègues du comité de direction, les délégués et la secrétaire-caissière, pour leur collaboration et lève l'assemblée.

**Prochaine assemblée :** jeudi 22 novembre 2018 à 18h00 à Gletterens.

**Au nom de l'Association intercommunale**

La secrétaire

  
J. Martin

Le président

  
Ed. Chambettaz